

































4	Interventions spéciales	0	Généralités	0	interventions spéciales généralités	<p>A n'utiliser qu'en cas de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'information est insuffisante;</li> <li>- l'intervention est non urgente;</li> <li>- il n'est pas question d'une situation d'atteinte à la vie;</li> <li>- cela ne peut pas être placé sous un autre type d'interventions spéciales.</li> </ul> <p>Les opérateurs supposent que derrière ce type d'intervention aucun départ automatique n'est lié.</p> <p>Les opérateurs souhaitent une concertation avec les services d'incendie - soit le dispatcher des services d'incendie prend une décision de manière autonome, soit l'opérateur du CU112 est transféré vers l'officier de garde.</p>
		1	alerte à la bombe/colis suspect	1	alerte à la bombe/colis suspect avec départ	Alerte à la bombe/colis suspect auquel le SICAD 101 indique que les pompiers sont requis sur place.
				2	alerte à la bombe/colis suspect sans départ	Alerte à la bombe/colis suspect auquel le SICAD 101 indique que les pompiers <b>NE</b> sont <b>PAS</b> requis sur place.
		2	accident aéronautique	1	avion en détresse	L'avion ( <i>hélicoptère, montgolfière...</i> ) est en approche avec des problèmes. L'avion ne s'est pas encore écrasé. L'avion n'est pas en feu. Par exemple : le train d'atterrissage ne fonctionne plus, un ou plusieurs moteurs ne fonctionnent plus, le pilote a un malaise,...
				2	avion écrasé	L'avion ( <i>hélicoptère, montgolfière+G63...</i> ) s'est écrasé sur le site de l'aéroport ou en-dehors. ( <i>si l'avion écrasé est une feu = IN-12. incendie avion</i> )
		3	accident fluvial	0	accident fluvial	Bateau qui coule. Collision entre 2 bateaux ou avec un quai ou avec un pont... sans substances dangereuses. ( <i>feu sur bateau= IN – 10. incendie navire</i> ) <i>Egalement les incidents entre navire.</i>
				1	accident fluvial avec substances dangereuses	Bateau qui coule. Collision entre 2 bateaux ou avec un quai ou avec un pont... avec substances dangereuses. ( <i>Si bateau à quai = SD-7 substances dangereuses et environnement</i> )



		4	rupture de conduites souterraines	0	rupture de conduites souterraines	Incident aux pipelines. Par exemple : casse, dommages pendant les travaux d'excavation des pipelines, déplacement du pipeline...
		5	découverte de munitions	0	découverte de munitions	Cartouches trouvées, obus... <i>Par exemple : en labourant un champs - un obus vient à la surface, en rangeant le grenier - trouver des grenades, balles...</i>
		6	accident ferroviaire	0	accident de train/tram	Incident/déraillement/collision impliquant un train/tram/métro... sans substances dangereuses (Incendie dans train/tram = IN-11 incendie train/tram) Peut également être utilisé si une personne est coincée sous un train, un tram ou un métro après une collision. Il en va de même si une personne est coincée entre les portes de ces véhicules.
				1	accident de train/tram avec substances dangereuses	Incident/déraillement/collision impliquant un train/tram... avec substances dangereuses. (Incendie dans train/tram = IN-11 incendie train/tram)
		7	suspicion terrorisme	0	suspicion terrorisme	A utiliser uniquement lorsque le SICAD 101 indique que l'avertissement « suspicion terrorisme » doit être envoyé. (Il doit être notifié aux pompiers pour qu'ils en tiennent compte lors de l'intervention)
		8	sauvetage côte belge	0	sauvetage côte belge	Suspicion qu'une personne se trouve dans une situation d'urgence en mer du Nord + voir procédure spécifique sauvetage côte belge.
5	Logistique	0	généralités	0	logistique généralités	A n'utiliser qu'en cas de : - l'information est insuffisante; - l'intervention est non urgente; - il n'est pas question d'une situation d'atteinte à la vie; - cela ne peut pas être placé sous un autre type d'intervention logistique. Les opérateurs supposent que derrière ce type d'intervention aucun départ automatique n'est lié. Les opérateurs souhaitent une concertation avec les services d'incendie - soit le dispatcher des services d'incendie prend



						une décision de manière autonome, soit l'opérateur du CU112 est transféré vers l'officier de garde.
		1	assistance ambulance	0	assistance ambulance effectif	Si urgent et sur demande de : ambulance, PIT, SMUR et/ou police. <b>Remarque</b> : si pas urgent = LO-0 généralités <i>Pas urgent = demande d'une assistance non urgente, demande de ramener le patient à la maison après une visite à l'hôpital, demande d'un centre funéraire d'aller chercher le corps d'un défunt en contrebas,... Dans ces situations, la zone décidera elle-même comment elle fera face à ces demandes.</i>
				1	assistance ambulance échelle	Si urgent et sur demande de : ambulance, PIT, SMUR et/ou police. <b>Remarque</b> : si pas urgent = LO-0 généralités <i>Pas urgent = demande d'une assistance non urgente, demande de ramener le patient à la maison après une visite à l'hôpital, demande d'un centre funéraire d'aller chercher le corps d'un défunt en contrebas,... Dans ces situations, la zone décidera elle-même comment elle fera face à ces demandes.</i>
				2	assistance ambulance hélicoptère	Voir la procédure spécifique pour amener le personnel à bord de l'hélico vers l'incident.
		2	installation PC-Ops	0	installation PC-Ops	Installation d'un PC-Ops.
		3	assistance éclairage	0	éclairage	Prévoir un éclairage.
		4	neutraliser alarme	0	neutraliser/réinitialiser alarme	Couper ou réinitialiser une alarme (alarme cambriolage, alarme gaz, alarme incendie, ...).
		5	renfort	0	renfort autre	Demande de renfort . La demande ne peut être placée dans un autre type de renforts. En remarque, spécifier quels moyens et/ou personnes sont demandés en renfort.
				1	renfort autopompe	À utiliser uniquement à la demande spécifique d'une zone ou de la police. La zone à l'origine de la demande indique le poste/la zone où le moyen de renfort doit être activé.



				<b>2</b>	renfort engin aérien	À utiliser uniquement à la demande spécifique d'une zone. La zone à l'origine de la demande indique le poste/la zone où le moyen de renfort doit être activé.
				<b>3</b>	renfort citerne	À utiliser uniquement à la demande spécifique d'une zone. La zone à l'origine de la demande indique le poste/la zone où le moyen de renfort doit être activé.
				<b>4</b>	renfort désincarcération	À utiliser uniquement à la demande spécifique d'une zone. La zone à l'origine de la demande indique le poste/la zone où le moyen de renfort doit être activé.
				<b>5</b>	renfort officier	À utiliser uniquement à la demande spécifique d'une zone ou de la police. La zone à l'origine de la demande indique le poste/la zone où le moyen de renfort doit être activé.
				<b>6</b>	renfort grosse alimentation d'eau	À utiliser uniquement à la demande spécifique d'une zone. La zone à l'origine de la demande indique le poste/la zone où le moyen de renfort doit être activé.
				<b>7</b>	renfort GRIMP	À utiliser uniquement à la demande spécifique d'une zone ou de la police. La zone à l'origine de la demande indique le poste/la zone où le moyen de renfort doit être activé.
				<b>8</b>	renfort porteur de tenue anti-gaz	À utiliser uniquement à la demande spécifique d'une zone. La zone à l'origine de la demande indique le poste/la zone où le moyen de renfort doit être activé.
				<b>9</b>	renfort équipe de plongeurs	À utiliser uniquement à la demande spécifique d'une zone ou de la police. La zone à l'origine de la demande indique le poste/la zone où le moyen de renfort doit être activé.
				<b>10</b>	renfort engin feu de forêt	À utiliser uniquement à la demande spécifique d'une zone. La zone à l'origine de la demande indique le poste/la zone où le moyen de renfort doit être activé.
				<b>11</b>	renfort équipe cynophile	Voir procédure spécifique aux cynophiles.
				<b>12</b>	renfort conseiller substances dangereuses	Voir procédure spécifique conseiller substance dangereuse.



				13	renfort équipe de mesure	À utiliser uniquement à la demande spécifique d'une zone. La zone à l'origine de la demande indique le poste/la zone où le moyen de renfort doit être activé.
				14	renfort railroute	Voir procédure spécifique railroute.
				15	renfort camion-citerne feu de forêt	À utiliser uniquement à la demande spécifique d'une zone. La zone à l'origine de la demande indique le poste/la zone où le moyen de renfort doit être activé.
				16	renfort Casualty Extraction Team	Voir procédure spécifique CET.
				17	renfort balisage	Prévoir un véhicule de balisage sur les lieux de l'incident.
		6	tente	0	tente / écran cache-victime	Prévoir une tente ou écran cache-victime.
6	Aide médicale urgente					
8	Déplacement sans intervention	0	bien intentionnée	0	intervention interrompue lors du démarrage	Au moins 1 véhicule est parti en intervention, cependant, lors du trajet, l'intervention a été annulée. Aucun véhicule n'a eu à aller sur le lieu d'intervention.
				1	inachevé / fausse alarme	Au moins un véhicule est arrivé sur place. Une fois sur les lieux, les pompiers ont établi que l'intervention n'était pas/plus nécessaire. Par exemple : Pas de trace d'huile (bateau), pas de nuisances ou de dégâts liés à l'eau, pas d'abeilles/bourdon ou de guêpes une fois arrivé sur place,...
		1	mal intentionnée	0	mal intentionnée	Cette catégorie/ce type doit être utilisé(e) si les pompiers constatent qu'ils ont été appelés à mauvais escient ( de manière intentionnelle). Concerne par exemple les fausses alarmes incendies.
9	Extra	1	test	0	test	Test-datastring (Protocole XML).
		2	panne Astrid	0	panne Astrid	Concerne datastring pour communiquer une panne ASTRID.



		<b>3</b>	notification	<b>0</b>	notification	<p>Evènement type pour tout message qui ne sont pas immédiatement lié à un départ mais dont le message peut être transféré aux services concernés via XML.</p> <p>Par exemple : à utiliser lors de l'annonce d'une publication, la montée en puissance et/ou diminution d'un phase catastrophe, l'annonce d'un plan catastrophe monodisciplinaire, panne CU112, ouverture et fermeture des ponts, ouverture du logbook dans ICMS à cause du 1722...</p> <p>Les opérateurs supposent que derrière ce type d'intervention aucun départ automatique n'est lié.</p> <p>C'est un message avec une valeur opérationnelle pour la notification.</p>
--	--	----------	--------------	----------	--------------	--

<b>TYPE DE BATIMENTS</b> (tableau 2)			
<b>CODE</b>	<b>GROUPE PRINCIPAL</b>	<b>CODE</b>	<b>SOUS-GROUPE</b>
1.	MAISON	1.1	Maison unifamiliale- Maison mitoyenne
		1.2	Maison passive
		1.3	Maison unifamiliale – maison 3 facades
		1.4	Maison unifamiliale – maison 4 facades (bungalow, villa)
		1.5	Logement collectif – Logement divisé (maison, appartement, kot, studio,...)
2.	APPARTEMENTS	2.1	Bâtiments bas (< 10 mètres)
		2.2	Bâtiments moyens (>10 m et moins de 25m)
		2.3	Bâtiments élevés (> 25mètres)
3.	BUREAUX	3.1	Bâtiments bas (< 10 mètres)
		3.2	Bâtiments moyens (>10 m mais moins de 25m)
		3.3	Bâtiments élevés (> 25mètres)
4.	PARKINGS	4.1	Parking souterrain
		4.2	Parking non-souterrain
5.	SOINS	5.1.	Hôpitaux
		5.2.	Centre pour personnes handicapées
		5.3.	Maison de repos
		5.4.	Crèches
6.	BÂTIMENTS SCOLAIRES	6.1	Bâtiments scolaires à l'exception de jardins d'enfants (écoles maternelles)
		6.2	Jardins d'enfants (écoles maternelles).
7.	TOURISME	7.1.	Hôtels
		7.2	Gîtes
		7.3	Campings
8.	COMMERCES	8.1.	Tout commerce (à l'exception des points 8.2. et 8.3.)
		8.2.	Garages, stations-service
		8.3	Commerce avec bâtiment passif
9.	BATIMENTS PUBLICS	9.1.	Salles de spectacles (cinéma, théâtre, salle de concert)
		9.2.	Salles de fêtes
		9.3.	Restaurants
		9.4.	Débits de boissons (bars, cafés, etc.)
		9.5.	Dancings
		9.6	Stades Football
		9.7	Salles de sport
		9.8	Piscines



		9.9	Prisons
		9.10	Maisons de jeunes
		9.11	Lieux de culte
		9.12	Autres bâtiments publics
10.	SPÉCIAL	10.1.	Bâtiments industriels
		10.2.	Tunnel
		10.3.	Laboratoires
		10.4.	Stands de tirs
		10.5.	Gares
		10.6.	Stations Métro
		10.7	Aérodrome
		10.8	Installations portuaires
11.	ENVIRONNEMENT	11.1.	Ateliers
		11.2.	Entrepôts
		11.3.	SEVESO
12.	BÂTIMENT INHABITÉ	12.1	Chantiers
		12.2.	Bâtiments à démolir
13.	“CONSTRUCTION EXTÉRIEURE”	13.1	Chalets/Caravanes fixes/ mobiles homes
		13.2.	Stations de détente
		13.3	Installations techniques
		13.4	Abrisbus, salle d’attente (poste de garde), ...
		13.5	Autres
14.	Bâtiments agricoles	14.1	Bâtiments agricoles généralité
		14.2	Etables (Porcheries, poulaillers,... mais pas d’écurie de chevaux)
		14.3	Ecuries
		14.4	Serres
		14.5	Hangars agricoles
		14.6	Remises pour véhicules agricoles
		14.7	Silo
		14.8	Bâtiments agricoles inconnus



**ACTIONS** (tableau 3)

CODE	ACTION
1	pas d'action
2	Extinction
3	approvisionnement en moyens d'extinction
4	reconnaissance / recherche / Contrôle visuel
5	Garde incendie
6	Sauvetage/ évacuation/ libération/désincarcération
7	dégagement / nettoyage / déblaiement
8	stabilisation / sécurisation
9	pompage / vidange
10	extermination / destruction
11	ravitaillement / logistique / soutien logistique
12	prendre une mesure (e.g. tendre un ruban, tourner un bouton, ...)
13	travaux techniques
14	Balisage
15	effectuer une mesure (CO, ...)
16	Ventilation
17	autre(s) action(s)

**VEHICULES** (tableau 4)

CODE	VEHICULE
1	Autopompe multifonctionnelle
2	Autopompe non-multifonctionnelle
3	Véhicule de balisage
4	Auto-échelle / auto-élévateur
5	Véhicule de commandement
6	Ambulance
7	Véhicule de désincarcération léger
8	Véhicule matériel de plus de 5t
9	Camion-citerne/conteneur citerne
10	Véhicule plongeurs
11	Véhicule conseiller substances dangereuses
12	Véhicule GRIMP/RED
13	Véhicule de mesure
14	Véhicule Cynophile
99	Autre(s) véhicule(s)



**CAUSES PRÉSUMÉES D'INCENDIE** (tableau 5)

CODE	CAUSE PRÉSUMÉE D'INCENDIE
1	Fumer/ Fumeur
2	Cuisiner/ Cuisson à sec
3	Fuite de gaz/explosion de gaz
4	Explosion
5	Foudre
6	Artisanat, travaux de bricolage- travaux présentant des risques d'incendie (par exemple, brûlage de peinture, travaux de soudage ou de découpage, ...)
7	Mauvaise utilisation, fonctionnement incorrect
8	Surchauffe par source de chaleur (lampe, appareil de chauffage,...)
9	Combustion de déchets/bâtons d'allumage de feu / brasero
10	Combustion spontanée
11	Appareil défectueux sur le plan technique/Court-circuit
12	Bougie/feu ornemental
13	Foyer/ cheminée
14	Jouer avec le feu (ex : enfant utilisant une allumette,...)
15	Incendie criminel
16	Inconnu
17	Autre (ex : feu d'artifice, lanterne chinoise,...)

**AGRESSIONS CONTRE SECOURISTES** (tableau 6)

CODE	AGRESSION CONTRE SECOURISTES
1	Pas d'agression
2	Agression verbale
3	Agression physique
4	Jet d'objets

**TYPE VEHICULE** (tableau 7)

CODE	CU 112
1	Auto/ passager
2	Moto
3	Vélo électrique
4	Véhicule de livraison
5	Bus
6	Camion



7	Camion ADR
8	Tracteur
9	Engin de chantier
10	Petit véhicule électrique
11	Grand véhicule électrique
12	Petit véhicule hybride
13	Grand véhicule hybride
14	Petit véhicule à carburant alternatif
15	Grand véhicule à carburant alternatif
16	Autres

**TYPE ORIGINE DU DOMMAGE OCCASIONNE  
PAR UNE METEO DEFAVORABLE – CODE (tableau 8)**

CODE	CU 112
1	Non lié à la météo
2	Pluie excessive
3	Inondation
4	Domage dû au vent/ à la tempête (en ce compris tourbillon, tornade,...)
5	Combinaison d'eau et de vent
6	Grêle
7	Neige
8	Givre (en ce compris les stalactites )
9	Dégel
10	Eclair, foudre
11	Autre

**Annexe 2 : Nouveau code des zones**  
**(basé sur l'AR du 2 février 2009 déterminant la délimitation territoriale des zones de secours et la mise à jour du 3 mars 2020.**

<b>Type</b>	<b>Code</b>	<b>Description</b>
NC112	10	NC 112 Antwerpen
Zone	11	Antwerpen - Brandweer Zone Antwerpen
Zone	12	Antwerpen - Brandweerzone Rivierenland
Zone	13	Antwerpen - Brandweer Zone Rand
Zone	14	Antwerpen - Taxandria
Zone	15	Antwerpen - Brandweer zone Kempen
NC112	20	NC 112 Brussel-Bruxelles
Zone	21	Brussel-Bruxelles – DBDMH-SIAMU
NC112	22	NC 112 Brabant Wallon
Zone	23	Brabant Wallon
NC112	25	NC 112 Vlaams-Brabant
Zone	27	Vlaams-Brabant –Oost
Zone	26	Vlaams-Brabant - West
NC112	30	NC 112 West-Vlaanderen
Zone	31	West-Vlaanderen - Hulpverleningszone 1
Zone	32	West-Vlaanderen - Brandweerzone Midwest
Zone	33	West-Vlaanderen - Fluvia
Zone	34	West-Vlaanderen - Brandweer Westhoek
NC112	40	NC 112 Oost-Vlaanderen
Zone	42	Oost-Vlaanderen - Centrum
Zone	41	42 Oost-Vlaanderen - Meetjesland
Zone	45	43 Oost-Vlaanderen - Brandweerzone Oost
Zone	43	44 Oost-Vlaanderen - Brandweerzone Vlaamse Ardennen
Zone	46	45 Oost-Vlaanderen - Waasland
Zone	44	46 Oost-Vlaanderen –Zuid-Oost
NC112	50	NC 112 Hainaut
Zone	51	Hainaut - Wallonie Picarde
Zone	53	Hainaut – Hainaut-Est
Zone	52	Hainaut – Hainaut-Centre
NC112	60	NC 112 Liège
Zone	61	Liège - Hesbaye
Zone	62	Liège - Liège Zone 2 IILE-SRI
Zone	63	Liège - HEMECO
Zone	64	Liège - Vesdre – Hoëgne & Plateau
Zone	65	Liège - 5 Warche Amblève Lienne (ZS5 W.A.L.)



Zone	66	Liège - Zone DG
NC112	70	<i>NC 112 Limburg</i>
Zone	72	Limburg - Noord-Limburg
Zone	73	Limburg - Brandweerzone Oost-Limburg
Zone	71	Limburg - Zuidwest
NC112	80	<i>NC 112 Luxembourg</i>
Zone	81	Luxembourg
NC112	90	<i>NC 112 Namur</i>
Zone	91	Namur - NAGE
Zone	92	Namur - DINAPHI
Zone	93	Namur – Val de Sambre
1722	99	1722

